

Lafrançaise

Bulletin municipal

n° 3, mai 2015



Sommaire

Mot du maire	p. 1
Budget communal et fiscalité	p. 3
Développement économique	p. 6
Démocratie locale	p. 7
Travaux réalisés et en cours	p. 8
Aménagement de la Vallée des loisirs	p. 12
Un point sur l'église Saint-Georges	p. 13
Action sociale et santé	p. 14
Culture	p. 15
Patrimoine	p. 15
Aménagement et embellissement du territoire	p. 16
Commémoration du 11 novembre	p. 18
Vie associative	p. 19
L'espace des associations	p. 19
Informations diverses	p. 20
Espace d'expression du groupe minoritaire	p. 21
Etat-civil	p. 21
Calendriers	p. 22



Mairie de Lafrançaise

Horaires : du lundi au vendredi
08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Tél. : 05.63.26.48.48

Site web : www.lafrancaise.fr

Fax : 05.63.65.94.65

Courriel : mairie-lafrancaise@info82.com



**Votre mairie sera ouverte le lundi 13 juillet et
à partir de cette année à tous les ponts**

Le mot du maire

Lafrançaisaines, Lafrançaisains,

Voici un an que vous nous avez massivement accordé vos suffrages pour que nous mettions en place notre programme. C'est donc le moment de faire le point des réalisations de cette année écoulée et de vous présenter l'ensemble de nos projets pour 2015.

2014 a été une année de transition avec un budget qui n'était pas totalement le nôtre car déjà en partie entamé à notre prise de fonction. Mais nous avons cependant réalisé un grand nombre de travaux. Certains ne se voient pas mais étaient nécessaires au bon fonctionnement de notre commune (mise en sécurité de nombreux bâtiments, réaménagement des services techniques...). D'autres sont plus visibles comme l'éclairage de la place Rémi Cornet ou le porche des vestiaires de foot de Lunel. De même, la dépose du plafond de l'église de Rouzet et la reprise de son porche, l'isolation thermique de la salle du Club des Aînés, la réfection de la salle de réunion du foyer de Lunel ou les diverses interventions sur l'église de Lunel (cloche, vitraux...) sont autant de travaux qui étaient nécessaires et que nous avons réalisés. Nous vous invitons à découvrir ces réalisations dans les pages qui suivent. Mais cette année a aussi été consacrée à la recherche permanente d'économies de fonctionnement au sein de notre collectivité afin de dégager des marges de manœuvres pour porter nos projets et être plus efficaces. Nous poursuivrons cette démarche essentielle en ces temps difficiles.

Comme nous nous y étions engagés, nous maintenons notre politique d'ouverture aux citoyens et à la démocratie locale. Les premiers conseils de citoyens, au début du mois de novembre 2014, ont permis d'ouvrir un dialogue constructif avec les habitants de la commune et nous ont confortés dans notre volonté d'en faire des moments importants de notre vie citoyenne, de notre démocratie locale. D'autres sont à venir. Le Conseil Municipal Jeunes a également pris ses fonctions en décembre et voit 23 jeunes s'impliquer dans la vie de leur commune. Enfin, l'opposition dispose d'un espace d'expression libre dans notre bulletin municipal.

2015 est notre première année de plein exercice. Elle a commencé par une période électorale qui a permis au pluralisme politique de notre équipe de s'exprimer sans mise en danger de son équilibre. Merci aux deux candidates pour leur esprit républicain et félicitations à Colette JALAISE notre nouvelle conseillère départementale.

C'est aussi notre première année budgétaire. Nous sommes conscients que la période que nous traversons n'est pas facile. Mais la baisse des dotations de l'Etat, l'augmentation des coûts de fonctionnement (malgré la recherche permanente d'économie) et un certain appauvrissement de la commune après 4 ans de stabilité fiscale nous ont amenés à voter une augmentation de la fiscalité de 1%. C'est toujours trop. Mais comment porter notre programme que nous pensons essentiel au développement de notre commune sans les ressources financières nécessaires pour le faire. Nous nous étions engagés à maîtriser la fiscalité et à faire de l'autofinancement pour désendetter la commune : cette augmentation répond à cette double attente.

Les projets sont multiples et nous ont incités à les inscrire dans le temps. C'est pour cela que cette année, nous avons décidé de faire de la réserve foncière nécessaire pour l'implantation d'une nouvelle salle des fêtes ou encore de préparer l'avenir et la reprise économique par l'acquisition d'un terrain à la zone artisanale facilitée par un paiement échelonné

Le mot du maire

qui ne grève pas notre budget. En effet, il faut que la commune soit en mesure de répondre à l'installation de nouvelles entreprises qui souhaiteraient s'implanter dans de nouveaux locaux. Nous travaillons activement à la promotion des locaux vides existants mais qui ne correspondent pas toujours aux besoins des entreprises.

Nous avons également travaillé à la mise en place d'une convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association Saint-Georges et la commune qui permet aux particuliers qui le souhaitent de nous aider dans les travaux de restauration de l'église. Une première phase de travaux va nous amener à faire tomber les voûtes intérieures cette année afin de sécuriser le site.

De même, des travaux de rénovation de la mairie vont être engagés. Initialement prévus pour restructurer l'accueil par l'ancienne équipe, ils ont dû être élargis pour prendre en compte plusieurs problématiques liées à l'accessibilité, à l'efficacité ou à la sécurité. Ainsi, la nouvelle structure permettra un accès direct des habitants à plusieurs services administratifs (police municipale, chargé des sports...). Elle va également doter les élus d'un véritable espace de travail et de réunion avec les citoyens, les associations, leur permettant de remplir leur mission avec plus d'efficacité. Elle va enfin disposer d'un escalier interne et d'un ascenseur, rendant les salles du premier étage (salle du conseil municipal, bureau du maire, espace de travail des élus) plus accessibles. Ces travaux vont s'étaler sur plusieurs années et vont nous amener à rechercher des financements extérieurs pour en atténuer le coût. En somme, ils doivent permettre de faire de notre maison commune le cœur de la vie citoyenne, garante de la démocratie locale.

Le projet de la Vallée des loisirs, trop longtemps endormi, voit la participation forte du Conseil Municipal Jeunes, très impliqué dans le développement de ce lieu unique. Pour la première fois depuis une décennie, un budget est consacré à l'investissement afin de rendre à notre vallée sa vraie place dans l'offre touristique du département.

Nous terminerons des programmes en cours comme la place Rémi Cornet, la mise en sécurité du cheminement piétonnier de l'avenue du Quercy ou encore divers travaux de voirie. Nous lançons également le recrutement d'un urbaniste afin de travailler avec vous aux évolutions à venir de notre village.

Nous poursuivons notre politique d'appui aux associations, vecteurs essentiels des valeurs de notre République. Cette année voit aussi l'arrivée du « Festival des Voix » à Lafrançaise qui marque un changement dans notre politique culturelle. De plus, le travail pour la création d'une Maison Pluridisciplinaire de Santé porté par les acteurs de la santé de notre territoire avance à grand pas.

Enfin, nous allons nous appuyer sur les conclusions de l'audit sur l'action sociale pour revoir notre politique en la matière. Ce dernier pointe le faible investissement politique qui a prévalu jusqu'à une date récente et la déshérence du CCAS. Nous avons la volonté de la rendre plus efficace, de mettre l'ensemble des acteurs du monde associatif en relation afin de permettre à notre CCAS de remplir sa mission : promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté et prévenir les exclusions et à en corriger les effets.

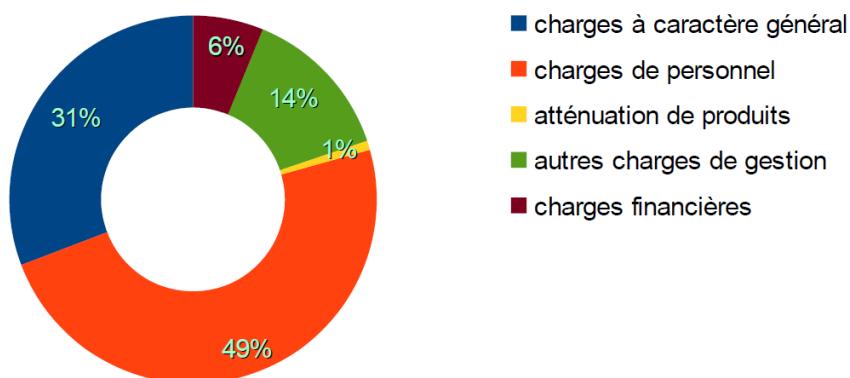
Avec tout notre dévouement.

Thierry DELBREIL et l'Equipe municipale

Le budget communal et la fiscalité

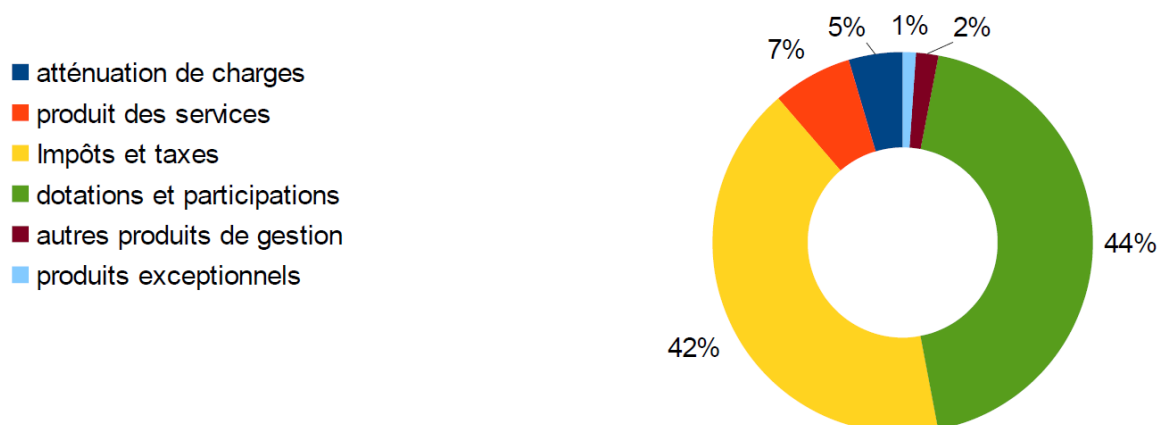
Les finances de la commune, le budget

Dépenses de fonctionnement 2014



En dépenses les 2 principaux postes : les charges de personnel : 1.166.778,37
les charges à caractère général : 739.494,81

Recettes de fonctionnement 2014



En recettes les 2 principaux leviers : les dotations de l'Etat et participations : 1.223.026,78
les impôts et taxes : 1.158.461,90

Exercice 2014	dépenses	recettes	Excédent
Fonctionnement	2.476.107,24	3.094.662,88	618.555,64

Cet excédent de fonctionnement permet à la Commune de Lafrançaise de réaliser de gros travaux d'investissement en limitant le recours à l'emprunt. C'est ainsi que 235.429€ vont être prélevés et affectés en section d'investissement pour financer en 2015 l'éclairage de la place Rémi-Cornet et l'installation de jeux pour enfants, les travaux de réfection et de mise aux normes de la mairie, les vitraux de l'église de Lunel et le vestiaire du terrain de foot, l'acquisition d'un terrain en zone artisanale...

Le budget communal et la fiscalité

L'investissement 2014

Dépenses : principaux postes

Acquisitions matériel, mobilier, terrain	52.683,79
Voies et réseaux	32.623,47
Bâtiments	285.196,06
Participation conseil général salle de sports	71.150,00
Remboursement d'emprunts	361.330,89

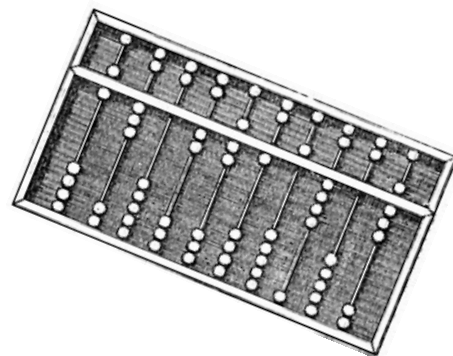
Recettes : principaux postes :

Reversement TVA	75.843,75
Emprunt	300.000,00
Subventions, dotations Etat, Région, département	132.201,69
Amortissements	60.003,58

Exercice 2014	dépenses	recettes	Excédent
Investissement	947.063,56	950.682,15	3618,59

Le budget prévisionnel de la Commune sur 2015

Fonctionnement :	3.124.043€
Investissement :	1.061.137€



Les principaux programmes d'investissement 2015 :

Acquisitions de terrains	101.000€
Eglise de Lafrançaise	60.000€
Dissimulation réseau Camparnaud	13.600€
Vallée des loisirs	30.000€
Mairie	60.000€
Voirie, bâtiments, matériel	100.000€

En fonctionnement, même si les dépenses de personnel restent incompressibles (1.213.200€) nous travaillons sur les économies et réductions de charges dans tous les chapitres (électricité, téléphonie, charges de gestion courante).

En recettes, la difficulté majeure réside dans la baisse des dotations de l'Etat.

Une augmentation de 1% des taux sur la fiscalité a été votée afin de continuer nos programmes d'investissement par l'autofinancement.

Le budget communal et la fiscalité

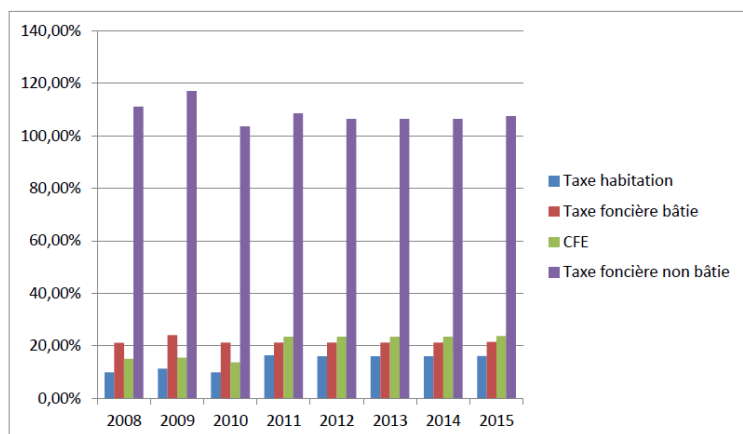
L'endettement de la commune

La commune de Lafrançaise poursuit cette année encore son désendettement. Pour la quatrième année consécutive, le recours à l'emprunt restera limité à 300.000€, ce qui nécessite, au vu des nombreux projets, d'autofinancer nos programmes. Sur l'exercice 2015, 322.921€ sont prélevés du fonctionnement pour financer l'investissement.



L'évolution de la fiscalité

	2008	2009	2010*	2011	2012*	2013	2014	2015
Taxe d'habitation	9,87%	11,21%	9,91%	16,32%	16,00%	16,00%	16,00%	16,16%
Taxe foncière non bâtie	111,10%	117,11%	103,55%	108,57%	106,44%	106,44%	106,44%	107,50%
Taxe foncière bâtie	21,18%	24,05%	21,27%	21,27%	21,27%	21,27%	21,27%	21,48%
CFE	15,02%	15,50%	13,71%	23,48%	23,48%	23,48%	23,48%	23,71%



2010 : compte tenu du transfert de compétences de l'enfance à la Communauté de Communes, la commune a minoré le produit fiscal 2010 par une baisse de l'ensemble des taux.

2012 : compte tenu du transfert de compétences de la voirie à la Communauté de Communes, la commune a minoré le produit fiscal 2012 par une baisse sur la taxe d'habitation et la taxe foncière non bâtie, les 2 autres taux sont restés inchangés.



Développement économique



Zoom...

Depuis le mois de septembre 2014, Proxy, vous accueille du mardi au samedi de 8h à 20h et le dimanche et le lundi matin de 9h à 13h. Comme nous nous y étions engagés, nous avons été partenaire de ce projet afin de maintenir un service de proximité.

Avec entre 110 et 160 clients par jour, notre position quant à la création de ce magasin se révèle avoir été la bonne. Ce service de proximité s'intègre dans le tissu économique en lien avec tous les autres commerces du bourg. Patricia a su créer un lieu convivial et d'échanges, à l'écoute des habitants et du monde associatif.

La **commission Développement économique et la municipalité** s'impliquent avec beaucoup d'énergie pour maintenir et dynamiser l'activité économique de notre commune.

La **Zone artisanale du Rival** est un pôle majeur pour notre économie locale. L'implantation du Carrefour Contact y a créé une activité de distribution polarisant une clientèle au-delà des limites de notre commune et y maintenant plusieurs emplois, ce dont nous nous réjouissons. La Z.A. a également accueilli au cours des derniers mois d'autres nouveaux commerces et services. Mais la fermeture de l'entreprise Gedimat dans un contexte économique morose nous amène à réfléchir aux **évolutions nécessaires de cette zone** pour maintenir et renforcer ce rôle de pôle économique local. C'est pour cela que nous avons décidé d'acquérir des terrains permettant l'installation future de nouvelles activités.

Notre politique de développement économique et commercial du territoire, menée en lien étroit avec l'**association CANAL**, passe aussi par une promotion de l'ensemble des commerçants et artisans lafrançaisains, et donc une **amélioration de la visibilité** sur la **RD 927** améliorant leur visibilité. Nous travaillons actuellement à ce projet.

Des commerces se sont également installés sur la commune, notamment sur le bourg. Nous comptons sur vous pour soutenir ces **nouvelles entreprises** qui participent au dynamisme de notre économie locale et sont des éléments essentiels au maintien de notre qualité de vie.



La **commission Développement économique** a procédé à la **modification de la réglementation des deux marchés hebdomadaires** du mercredi et du dimanche.

Ce nouveau règlement a été rédigé dans les formes, en concertation avec les référents du marché et le syndicat des commerçants non sédentaires du département. Il se devait d'être plus adapté à notre territoire et à la demande toujours grandissante d'emplacements de vente.

Afin de renforcer la **dynamique et l'attractivité du marché** en toute saison, il est proposé par emplacement fixe un **abonnement annuel le mercredi** pour l'ensemble des exposants. Cela permettra de maintenir toute l'année un nombre de marchands suffisant. Les non titulaires d'un emplacement fixe annuel devront s'acquitter d'un droit de place journalier.

En accord avec le syndicat des ordures ménagères, un bac individuel supplémentaire décoré par le Centre de loisirs sera mis à disposition prochainement. Les exposants qui le désirent pourront y déposer les invendus de fruits et légumes périmés, destinés au compostage.

Nous maintenons la **gratuité pour le petit marché du dimanche matin**. Peu d'exposants y sont présents mais ils représentent l'avenir d'une animation de convivialité et d'un lieu de rencontre.

Venez nombreux pour un service, un accueil, des produits locaux.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 13 décembre 2014 a eu lieu l'installation des 23 jeunes conseillers municipaux sous le regard attentif des parents, des enfants des écoles et des directions des écoles et du Collège. Mme la Députée Valérie Rabault et Monsieur Jacques ROSET, conseiller général, ont partagé ce moment important de chacun des jeunes conseillers qui ont en charge de représenter leurs pairs et de respecter leur engagement en intégrant dans leur quotidien les valeurs de la république liberté, égalité, fraternité, laïcité, qui cimentent notre vivre ensemble. Puis une série d'activités permettant aux jeunes élus de mieux se connaître et de mieux connaître la commune (initiation aux premiers secours, visite de la maison de retraite, jeux de piste à la découverte du bourg, repas pris en commun...) ont émaillé cette riche journée.



Depuis le janvier 2015 nos jeunes conseillers sont à pied d'œuvre dans **trois commissions** ; « culture et solidarité » « cadre de vie et environnement », « sport ».

Encadrés par des élus adultes référents de chacune des commissions les jeunes conseillers municipaux ont déjà bien avancé dans leur travail.

Ainsi, la **commission Sport** composée de Sarah Bou-zeid, Mathéo Calvet, Lili Combalbert, Emma Danovaro, Olga Delprat, Margaux Floret, Ambre Lemaire, Maël Toïba, Matéo Valette porte le projet d'un terrain multisports.



La **commission Culture et Solidarité** composée de Tristan Antich, Anselme Astoul, Anaëlle Combalbert, Jade Delsouc, Ambre Laffitte, Quentin Mémier, Léa Parriel, Rodick Weiss, Killian Weiss, s'active sur un festival du cinéma tous publics.

La **commission Cadre de vie Environnement** composée de Manon Belloc, Elsa Combret, Andréa Rivière, Lino Roumat, Valentin Verdier travaille un projet d'aménagement de jeux à la vallée des loisirs, notamment un accrobranche « Sur les pas de Tarzan ».

Outre ces grands projets, les jeunes conseillers participent aux diverses manifestations, célébrations qui jalonnent la vie communale.

Merci aux parents qui encouragent leur enfant « jeune conseiller » et qui font preuve d'indulgence à notre égard pour les gâteaux et bonbons qui ponctuent nos temps de rencontre CMJ.



LES CONSEILS DE CITOYENS

Dans la volonté de poursuivre le dialogue constructif que nous avons engagé avec vous lors des premières réunions qui ont eu lieu en octobre, nous vous invitons à participer aux prochains conseils de citoyens, qui se tiendront au cours du mois de mai.

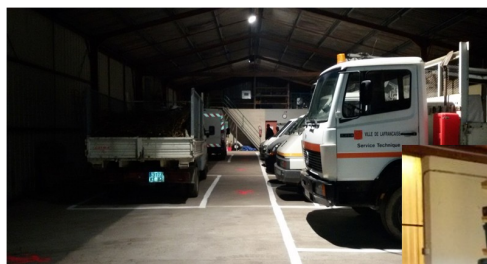
Donnons-nous donc à nouveau rendez-vous :

- le 26 mai à 20h30 au foyer de Lunel
- le 27 mai à 20h30 au foyer de Saint-Maurice
- le 28 mai à 20h30 à la Maison d'Animation de Lafrançaise

Les travaux réalisés et en cours (2014-début 2015)

Bâtiments, espaces publics et voirie

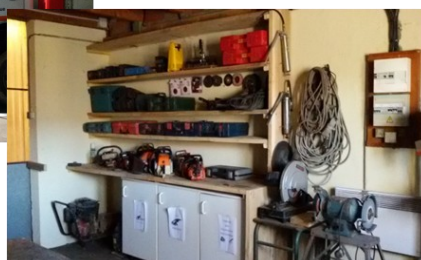
Vous trouverez ci-après une présentation des principaux travaux, achevés ou en cours. Ils ont été réalisés en grande partie par les services techniques qui assurent en outre l'entretien au quotidien des infrastructures de la commune.



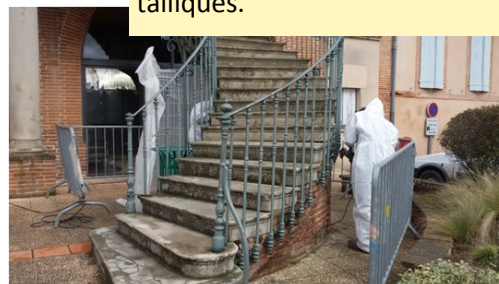
Les **ateliers municipaux** ont été réaménagés afin d'améliorer leur sécurité et leur ergonomie. Des zones consacrées aux différentes activités ont été définies (maçonnerie, espaces verts, peinture et produits phytosanitaires, atelier mécanique), les espaces de stationnement mieux délimités.



Les travaux réalisés dans la **Maison d'animation** du bourg) avaient pour but d'améliorer le confort de la **salle des aînés** : changement de l'éclairage et rénovation du plafond, mise en place d'une isolation sous plancher.



Ponçage de l'**escalier en fer à cheval** de la mairie pour vérification de l'état de la structure par une entreprise spécialisée dans les charpentes métalliques.



Achèvement de la clôture du **cimetière de Farguinel**.



L'aménagement de la liaison piétonnière de l'**avenue du Quercy** reprend. Des bornes vont être fichées au sol pour sécuriser les entrées privées et protéger les piétons, avant plantation d'une bordure fleurie.



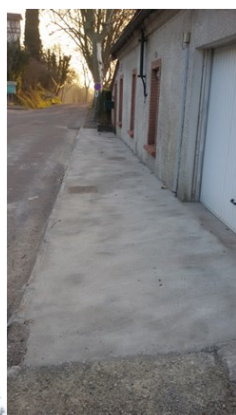
Les travaux réalisés et en cours (2014-début 2015)

Bâtiments, espaces publics et voirie



Les travaux d'aménagement de la **place Rémi-Cornet** se poursuivent. Après la préparation des futurs espaces verts (paillage) en 2014, la pose de l'éclairage public est désormais terminée, et suivent : la création d'une aire de jeux pour enfants (par une entreprise locale), la rénovation du Poids public, l'aménagement d'espaces verts.

Les 10 luminaires d'éclairage blanc proche de la lumière du jour, plus agréable, intègrent une technologie permettant d'importantes économies d'énergie : consommation maximale de l'ensemble de 480w (équivalente à celle d'un projecteur classique de jardin), système électronique d'abaissement de puissance de 100 à 50% pendant 8 heures.



Travaux de **voirie** (curage de fossés, reprise d'accotements, poutres de rive, busages, réparation de nids de poule, réfection de trottoirs par une entreprise locale, plate-forme pour conteneurs...) au **Saula, route de Saint-Simon, route de Treize Vents, route de Fontaurioles, chemin de Frau, chemin des Trouilles, avenue de Saint-Maurice...**

Les travaux réalisés et en cours (2014-début 2015)

Bâtiments, espaces publics et voirie



A Saint-Maurice, plusieurs arbres situés entre le cimetière et l'impasse du Village, qui abîmaient les tombes, ont été abattus. La zone a ensuite été nettoyée et replantée.



Des travaux de rénovation du **foyer de Lunel** ont été menés au cours de l'hiver. Ils s'agissait entre autres d'un réaménagement de la salle avec démolition d'un espace interne, doublage des parois, mise aux normes de l'installation électrique, réfection de carrelage et d'une partie du plafond, ainsi que le remplacement d'un volet. Suivront les travaux de finition de peinture.



Au cours de l'année 2014 ont été finalisés les travaux de rénovation de l'**école Jean Baylet**, dont certains ont été pris en charge par les services techniques (aménagements dans les classes ou les toilettes, entretien des zones de jeux).

En début d'année 2015, l'intervention des services techniques a permis de réparer le réseau d'assainissement des toilettes publiques et de supprimer la rambarde de béton devant l'école.



Avant...



...pendant...



...et après

Création par une entreprise locale d'une avancée de toit aux **vestiaires de Lunel** pour protéger parents et joueurs des intempéries.

Les travaux réalisés et en cours (2014-début 2015)

Protection du patrimoine

En 2014, reprise en totalité du toit du porche d'entrée de l'**église de Rouzet** pour des raisons de sécurité. Terrassement du parvis.

Puis début 2015, suite à l'effondrement d'une partie du plafond, et après expertise, les services techniques ont procédé à la dépose du faux plafond afin de pouvoir rouvrir au plus vite l'église, en toute sécurité. Nous attendons la visite de l'Architecte des Bâtiments de France afin de définir un programme d'entretien de l'édifice, partiellement classé.



En 2014, enlèvement puis restauration (par un professionnel) de la **statue de la Jeune fille au papillon**. Elle devra être replacée dans un endroit protégé des intempéries.



Patrimoine de Lunel

Le Christ en croix du cimetière et les croix de cimetière et de chemin du village sont en cours de restauration, de même que leurs socles.

Les cloches de l'**église Saint-Nazaire** ont également été inspectées et plusieurs pièces de bois changées, et les vitraux endommagés par la grêle sont en cours de restauration.



Mise en sécurité et rénovation de la porte de la **fontaine du Cantarel**.

Restauration par une entreprise locale de la **tombe de Louis Pernon**, cimetière de Farguinel.



Les travaux réalisés et en cours (2014-début 2015)

Aménagement de la Vallée des Loisirs

Créée au début des années 80, la **Vallée des Loisirs**, avec plus de 20 ha de zone naturelle protégée sur le site du Cantarel, avec son lac, sa piscine, son camping et ses aires de détente et de restauration, est un joyau pour notre commune, un véritable atout par la qualité de vie qu'elle propose. Les touristes toujours plus nombreux, participent du développement de notre territoire ; ce qui nous a permis, grâce à l'engagement de la collectivité, d'obtenir les labels **Station Verte et Famille Plus**. C'est l'attractivité de la Vallée des Loisirs qui se trouve ainsi renforcée.

Mais ce lieu souffre d'avoir été trop longtemps un parent pauvre de la politique d'investissement communale ; ses infrastructures vieillissantes doivent être renouvelées, ses animations développées, son accessibilité et son intégration à l'espace urbain améliorées. Nous avons donc décidé d'y consacrer, sur la durée du mandat, une enveloppe budgétaire annuelle.

Dès à présent, au-delà des travaux d'entretien qui ont été engagés notamment sur la piscine ou les jeux pour enfants, nous avons entrepris le renouvellement de son mobilier (bancs du ponton, tables de pique-nique), le réaménagement de l'aire de pique-nique au bord de l'eau aux normes d'accessibilité, la création d'une zone de jeux d'accrobranche et d'un parcours de santé (travail conjoint avec la commission « Cadre de vie et environnement » du Conseil municipal des Jeunes), la mise en place d'une signalétique de découverte des activités et des espaces semi-naturels de la zone.

Fort de ce projet, la Vallée des Loisirs retrouve une dynamique, nous ne pouvons que nous en féliciter.



Réfection de la cabane d'entrée, pose de nouvelles tables de pique-nique.



Abattage d'arbres dangereux dans la zone boisée et nettoyage de la zone.



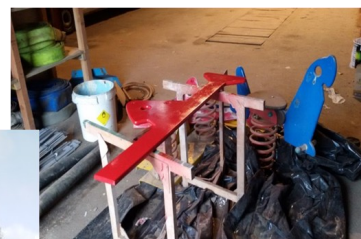
Démolition de la rambarde béton du ponton.



Peinture des murs de la piscine par les élus, création d'un accès pour personnes à mobilité réduite.



Travaux de réfection et nettoyage d'un busage obstrué par des racines.



Démontage d'un jeu dangereux, remise en état d'un jeu pour enfants.



Un point sur l'église Saint-Georges

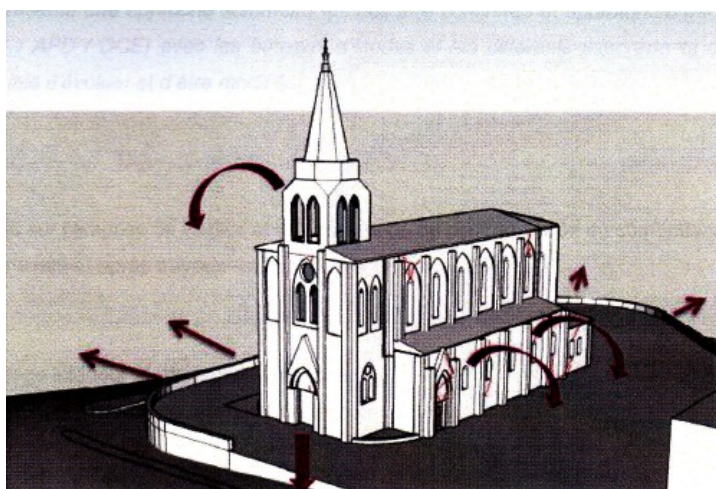


Nous revenons vers vous pour vous donner des nouvelles de notre **église Saint-Georges**, sujet que nous avons évoqué lors des précédents conseils de citoyens de l'automne 2014.

L'édifice est en danger, menacé d'écroulement à cause :

- de problèmes de fondations, le bâtiment étant édifié sur des fondations de natures et de résistance différentes, créant des points durs et des points faibles ;
- de mouvements de terrain, avec la fragilisation du mur de soutènement périphérique, le mur du Plateau ;
- de fissures importantes apparues sur l'ensemble du bâtiment en relation avec les problèmes précédents.

Ces désordres menacent donc de faire dans un premier temps tomber la voûte et à terme de faire s'écrouler la nef, notamment par basculement du collatéral droit (face nord) vers l'extérieur et écartement du clocher par rapport à la nef.



C'est la raison pour laquelle, **en mai 2014**, nous avons décidé de procéder à **l'évacuation du mobilier de l'église** (dont certains éléments sont protégés au titre des

monuments historiques). Cette opération menée avec efficacité par les services techniques, les pompiers et des soldats du 17^e Régiment de Montauban a permis de protéger ce mobilier ; elle fait également **économiser à la commune près de 5.000 euros** inscrits dans le devis de restauration.

Nous avons également inscrit au budget 2015 la **dépose des voûtes, pour un coût de 60.000 euros**, intervention prioritaire puisque c'est notamment ce désordre qui a entraîné la fermeture de l'église pour des raisons de sécurité. Cette phase de démontage ne préjuge en rien des choix que nous aurons à discuter concernant le devenir de l'église.



Une entreprise est également venue évaluer le **coût d'une démolition partielle ou totale** de l'église : la démolition totale coûterait 180.000 euros, une démolition partielle serait encore plus coûteuse puisqu'elle supposerait d'importants travaux de consolidation du clocher. Cette démolition devrait s'accompagner de la **reconstruction d'un édifice du culte**, demandé par les autorités ecclésiastiques. Une estimation du coût de reconstruction a été faite. Un édifice de 4 mètres (contre 21 aujourd'hui) avec un clocher de 8m (contre 30 aujourd'hui) coûterait à la commune 750.000 euros (+ 50.000 euros par mètre rajouté) et ce sans aucune subvention ou aide extérieure.

Notre réflexion et l'avancée des études seront abordées avec vous lors de nos prochains conseils de citoyens.

Enfin, nous finalisons le dossier auprès de la **Fondation du Patrimoine** permettant d'engager une campagne d'appel à dons pour la sauvegarde l'église Saint-Georges, en collaboration avec l'Association Saint-Georges.

Action sociale et santé



Monsieur Georges Fahet a pris la direction de l'EHPAD de Lafrançaise le 1er décembre 2014 succédant à Madame Arnaud. Monsieur Fahet a exercé le métier de soignant en début de carrière auprès de personnes en situation de handicap, pour s'orienter ensuite pendant dix ans dans le secteur de la santé publique, à l'observatoire régional de la santé publique de Toulouse.

La direction change mais les objectifs sont les mêmes : proposer à nos aînés un lieu de vie sécurisant, convivial et ouvert vers l'extérieur, garantissant le bien être et la qualité de vie.

En joignant la bonne gestion à l'humain, Georges Fahet a toutes les qualités pour mener à bien sa mission et nous lui souhaitons une bonne intégration à Lafrançaise.

« L'Association de Professionnels de Santé de Lafrançaise et ses environs » est née.

Mardi 7 avril, ce sont une vingtaine de professionnels de santé qui ont adhéré à l'Association, premier pas vers un projet plus vaste qu'est la création d'une **Maison de Santé Pluriprofessionnelle (M.S.P.)**.

Il y a un an déjà, après une première rencontre avec les médecins généralistes et les chirurgiens dentistes, que nous avons partagé un constat : la difficulté à attirer des jeunes pour remplacer les départs à la retraite : peu d'attractivité pour une pratique isolée, des horaires à rallonge pour les territoires ruraux. Il est alors apparu indispensable de repenser l'organisation des soins de premier recours et c'est ainsi qu'est né ce projet d'une Maison de Santé Pluri professionnelle.

Deux réunions nous ont permis cet automne de recevoir les docteurs Bonnenfant et Parienté qui nous ont fait part de leurs expériences et c'est ensuite autour d'un groupe restreint que ce projet a peu à peu pris son envol. Ce groupe s'est constitué autour d'un médecin généraliste, Anne Blandino-Paulin et il est composé de :

Mmes : N. Capiou (*Infirmière*), M. Franceschini (*infirmière*), B. Hock (*psychologue*), S. Lamassiaude (*pharmacienne*), E. Mendez (*pédicure-podologue*)

M. : J. Laganne (*chirurgien dentiste*)

Mme C. Verdoux représente le Conseil municipal

Première étape, la constitution de l'Association a mis en évidence l'intérêt d'une telle démarche pour l'ensemble des professionnels et nous en sommes ravis. Maintenant il faut monter le dossier : diagnostic territorial et projet de santé. En effet, le but n'est pas seulement de lutter contre la désertification médicale mais bien de répondre aux besoins de la population en matière de soins de premier recours, de prévention et d'accompagnement au travers d'une réflexion sur la coordination des soins, l'amplitude des horaires d'accueil...

Encore beaucoup de travail avant que ce projet ne voie le jour mais nous sommes optimistes et confortés dans notre choix par la volonté affichée tant au niveau national que régional de soutenir ces évolutions en matière de santé de proximité.

Merci à tous ceux qui s'investissent pour apporter les meilleures réponses à notre population.

Constitution
d'une équipe

Analyse et
diagnostic
de territoire

Projet de
soins et
professionnel

Volet
financier

Volet
juridique

Projet
immobilier

Pour aller plus loin : www.ffmps.fr





Ville de culture depuis toujours, grâce à ses associations solidement implantées dans la commune ou aux acteurs du département, Lafrançaise propose tout au long des beaux jours un choix d'animations varié et ayant vocation à satisfaire les habitants de la commune comme nos amis visiteurs.

C'est ainsi que les artistes de rues, avec la **Nuit Blanche**, nous donnent cette impression de grandes vacances, que les concerts de musique classique avec **TMD** ou les **Châteaux Chantants** en collaboration avec l'ADDA 82, valorisent « nos sites avec de la grande musique ».

On ne peut pas faire l'impasse sur la séance de cinéma plein air, sur la Place de la promenade dans le cadre des « **Embarcadères** », d'autant plus que cette année le film a été choisi par nos chers Jeunes Conseillers Municipaux ; Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir vers vous afin d'évoquer le projet de Fête du Cinéma mené actuellement par ces jeunes élus.

Cependant, notre volonté de mettre en valeur notre ville nous a conduit tout naturellement à rencontrer et à accueillir le **Festival des Voix, Des Lieux...Des Mondes** qui a pour principe d'installer ses artistes au cœur du patrimoine ainsi que dans des lieux parfois insolites.

C'est ainsi que la **Vallée des loisirs** sera le dimanche 28 juin à 14h30 le théâtre d'une balade chantée sportive et vivifiante. Laissez-vous guider par les « Garçons s'il vous plaît » et les « Chanteurs d'Oiseaux », laissez-vous enchanter par un tour du monde lyrique et par un violoncelliste un peu déjanté à l'ombre des chênes et venez rythmer de claps les chants et les danses d'un groupe de trente-cinq chanteurs.

Plus encore, le matin dès 10h, des artistes régaleront petits et grands de leurs chansons à la carte, alors que Radio d'Oc diffusera en direct du marché les rencontres avec les artistes et les différents invités de cette journée.

Nous espérons que cette aventure Estivale vous sera agréable.

Ces spectacles sont offerts et sur réservation.

Info et renseignements à l'Office de tourisme de Lafrançaise 05 63 65 91 10

Patrimoine

CARTE POSTALE

Tous les pays étrangers n'acceptent pas la correspondance au recto (Se renseigner à la Poste).

CORRESPONDANCE

Un groupe de travail vient d'être constitué au sein de la commission « Développement touristique, patrimoine et embellissement du territoire », plus spécifiquement consacré aux questions d'histoire locale et de patrimoine lafrançaisains. Ce groupe a pour but de collecter et d'analyser tous documents d'archives concernant notre histoire et notre patrimoine, avec l'objectif premier de préserver cet héritage du passé qui, faute de cet effort, pourrait partiellement disparaître. Son travail permettra aussi d'aider à réaliser des projets communaux et intercommunaux de valorisation touristique ou de préservation de ce patrimoine : aide à la mise en place d'une signalétique patrimoniale, production d'une plaquette sur l'église Saint-Georges (en relation avec la

ADRESSE

mise en place de la souscription de la Fondation du patrimoine), production de documents à vocation touristique en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, amélioration des visites guidées proposées dans le cadre des Escapades en pays montalbanais...

Sont actuellement membres de ce groupe : Anglas Jean-Pierre, Antich Patrick, Delcassé Brigitte, Enjalbert Michel, Gayet Claude, Lartigue Claude. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous voulez participer à ces travaux. De même, nous sommes intéressés par toute information que vous pourriez nous transmettre et tout document d'archive que vous accepteriez de nous confier (pour reproduction numérisée) concernant le passé de notre commune.

Merci par avance de votre aide !

Aménagement et embellissement du territoire



Visite le 17 juillet du jury régional du Concours des villes et villages fleuris, organisé en Midi-Pyrénées par la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative. Notre commune a été confirmée dans son label 1 fleur; son prix lui a été remis au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le vendredi 12 décembre à l'Hôtel de région, à Toulouse.

Routes et chemins communaux...

La campagne de dénomination des routes et chemins de la commune s'est déroulée de septembre 2014 à janvier 2015. Plus de 300 foyers ont répondu à notre consultation, soit plus de 40% des habitations concernées, nous vous remercions encore une fois de votre participation.

Vous en connaissez désormais les résultats, qui ont été transmis aux services postaux, au cadastre, à Véolia et à France Télécom. Ils sont également en cours de traitement pour mise à jour des GPS. Il reste désormais à matérialiser cette identification, en plaçant les plaques des noms des routes et des chemins aux endroits adéquats. Mais il s'agit là de la partie la plus coûteuse du processus, puisque nous devons identifier plus de 80 axes ; de plus, certaines routes nécessiteront plusieurs plaques, et dans les espaces non urbains, les plus nombreux, nous devons prévoir des poteaux d'accroche. C'est pourquoi, si nous allons entamer le travail de localisation de cette signalétique, la réalisation concrète (mise en place des plaques et poteaux) devra être échelonnée dans le temps, pour en limiter l'impact sur le budget communal.

Par ailleurs, il convient maintenant que vous avertissiez vos propres gestionnaires privés de ce changement d'adresse, les banques, assurances, caisse de retraite, CAF, impôts, opérateurs téléphoniques, etc...

Pour ce faire, vous pouvez contacter les différents organismes par courrier (voir ci-contre). Si vous utilisez Internet, vous pouvez aller sur le site « Déclaration de changement de coordonnées » qui vous donnera la marche à suivre.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Lafrançaise.



Aménagement communal

L'été dernier, les jurys départemental et régional du **Concours des villes et villages fleuris** sont venus à Lafrançaise ; leur évaluation, au-delà du fleurissement, aborde des questions liées à l'aménagement urbain et paysager, à l'amélioration du cadre de vie, au développement durable. Elle constitue pour nous un regard extérieur et compétent, utile pour alimenter notre réflexion sur notre projet d'aménagement urbain.

Dans son rapport, le jury régional a « apprécié l'accueil et le dynamisme de la nouvelle équipe municipale » dans sa présentation de la commune et des ambitions qu'elle manifeste pour le développement de celle-ci. Il a réaffirmé tout l'intérêt de mener des projets de développement touristique, notamment à travers la rénovation et la valorisation de la Vallée des Loisirs. Il a souligné en revanche la nécessité d'une rénovation du bourg (voirie et mobilier urbain vieillissants, patrimoine bâti insuffisamment mis en valeur) pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité touristique. Il préconise enfin de poursuivre le développement d'espaces verts fleuris en pleine terre (déjà engagé place Midi-Pyrénées, place Rémy Cornet, lotissement des Hauts du Lac...)

Cette analyse, que nous partageons et que nous avons développée depuis plus d'un an, durant l'élaboration de notre projet municipal, nous conforte dans notre volonté d'impulser un véritable projet d'aménagement communal. Si un plan global de rénovation du bourg demande un travail de réflexion approfondi, certains chantiers sont déjà ouverts : rénovation ou remplacement du mobilier urbain (notamment les bancs) ; aménagements des places Midi-Pyrénées et Rémy Cornet ; développement de la liaison douce de l'avenue du Quercy, lancement du projet de création d'une nouvelle salle des fêtes...

Modèle de lettre

Prénom Nom

Nom du destinataire

Votre adresse complète

Adresse complète

Tél : 00/00/00/00/00

Email : adresse@email.zz

Date : 00/00/0000

Madame, Monsieur,

Je vous informe, par la présente, de mon changement d'adresse à partir du (date). Dans ces conditions, je vous demande de bien vouloir enregistrer mes nouvelles coordonnées ci-dessous pour l'expédition de vos prochains courriers.

Prénom Nom

Votre adresse complète

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Votre signature.

Aménagement et embellissement du territoire

Espaces verts et fleurissement

Le printemps est arrivé et avec lui le temps des plantations. Nous avons décidé avec les services techniques une pause hivernale (pas de fleurissement d'hiver) pour disposer d'un temps supplémentaire permettant de travailler la terre et de mieux préparer le fleurissement de printemps. Celui-ci est maintenant en cours d'élaboration. De même, des projets de développement de nouveaux espaces verts vont être mis en œuvre pour être réalisés sur plusieurs années. Ils concernent principalement trois zones : la place Rémi-Cornet, la piscine et le lotissement des Hauts du Lac.

Nous relançons également le concours des maisons et façades fleuries, qui participe de l'amélioration de notre cadre de vie et favorise le développement touristique. C'est pourquoi, aux critères de densité, de qualité, d'harmonisation du fleurissement se rajoute celui de visibilité à partir de l'espace public. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre pour appuyer ce projet collectif.

A propos du désherbage...

La loi de janvier 2014 incite les collectivités à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires avant leur interdiction à l'horizon 2020. Les services techniques municipaux réfléchissent donc à la mise en place de solutions alternatives, plus conformes à notre volonté de promouvoir un développement durable et notamment le respect de l'environnement. C'est aussi pour cette raison que nous avons pris la décision de limiter le **faucardage** (à l'exception des zones et axes de sécurité). Cette nouvelle politique favorise également les économies d'énergie et les liaisons vertes.

Les illuminations de Noël

L'effort mené depuis plusieurs années a permis d'offrir un décor de Noël de qualité aux habitants de notre commune. Notre action doit donc désormais se concentrer sur certains points : remplacement ou rénovation des décors vieillissants pour les rendre moins énergivores ; amélioration de la décoration de certains espaces, notamment les villages de Saint-Maurice et Lunel (auxquels plus de la moitié du budget alloué en 2014 a été consacré). Ce sont ces règles qui ont guidé nos choix l'an dernier et les guideront dans les années à venir. Elles correspondent également à notre volonté de limiter le coût d'investissement dans ces achats, en travaillant notamment à la mise en valeur des bâtiments par l'utilisation de guirlandes lumineuses.

CONCOURS MAISONS FLEURIES – 2015

La commune de Lafrançaise a maintenu son label 1 fleur au plan régional, mais elle doit poursuivre l'action engagée, notamment pour conforter son rôle moteur en terme de développement touristique au sein de son territoire. L'action communale ne pouvant être efficace qu'avec une participation de toute la population pour maintenir et renforcer la qualité de notre fleurissement, nous organisons cette année encore notre concours des maisons fleuries.

Comme l'an dernier 3 catégories seront primées dans le cadre des « maisons fleuries » :

- 1^{ère} catégorie : balcons et façades
- 2^{ème} catégorie : jardins fleuris
- 3^{ème} catégorie : commerces fleuris

Les inscriptions seront recueillies à la Mairie de Lafrançaise jusqu'au vendredi 3 juillet 2015 (05.63.26.48.48).

La commission communale du fleurissement passera au cours de la semaine suivante.

La remise des prix se fera à l'issue de la cérémonie du 14 juillet.

Commémoration du 11 novembre



En cette année qui marque le début des commémorations du **centenaire de la Première Guerre mondiale**, la commémoration du 11 novembre revêtait un caractère particulier. Après le traditionnel dépôt de gerbe et la sonnerie aux morts, les enfants des écoles ont évoqué la mémoire de ces Lafrançaisains qui sont tombés au cours de l'année 1914. Puis ils ont interprété *Né en 17* et *La Marseillaise*. Nous remercions encore une fois ces élèves et les équipes éducatives pour leur participation à cette cérémonie.

Texte d'hommage aux soldats de la commune « morts pour la France » au cours de l'année 1914, lu par les enfants des écoles

En ce bel été 1914, le plus beau qu'ait connu la France depuis le début du siècle, un événement aux allures de fait divers fait basculer l'Europe dans quatre années de cauchemar. Le prince héritier du trône d'Autriche-Hongrie est assassiné avec sa femme à Sarajevo, dans une province reculée de l'empire. Deux victimes ? Des millions en réalité, car la machine infernale des alliances diplomatiques et des intérêts de puissances est amorcée. Elle jette dans la guerre la Serbie, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la Russie, la France, la Belgique, le Royaume-Uni, et d'autres encore. 4 ans plus tard ce premier conflit mondial, guerre totale, guerre industrielle, aura tué près de 9 millions de personnes, dont 96 Lafrançaisains.

Plusieurs d'entre eux ont payé de leur vie les grandes offensives préparées de longue date par les états-majors français et allemand et qui ensanglantent les premiers mois de la guerre, entre août et décembre 1914. Lorsque l'Allemagne envahit la Belgique pourtant neutre, la France riposte en lançant l'offensive en Alsace, en Lorraine et dans les Ardennes belges. Mais les insuffisances stratégiques de l'état-major français et la puissance de feu des nouveaux modèles de canons, fusils et mitrailleuses, transforment ces offensives en terrain découvert en véritable carnage pour des soldats français mal équipés. Jean-Louis Mouillerac est le premier soldat de notre commune à tomber, le 23 août à Jamoigne, lors de l'offensive de Belgique. Il avait 24 ans.

Après ces échecs l'heure de la retraite sonne pour les armées françaises. Seule une contre-offensive presque désespérée redresse une situation très compromise et fait reculer l'ennemi ; c'est le « miracle de la Marne ». Les combats se poursuivent dès lors en septembre et octobre sur un front qui s'étend de la Champagne à la Lorraine. Ils coûtent la vie de Paulin Ratié (24 ans) puis du sergent Antoine Bonnafous (32 ans) dans le secteur de la Marne. Plus à l'est, autour de Verdun, tombent Jules Faurat et Julien Bourges, 28 ans tous les deux. En Lorraine ce sont Jean Quillard (32 ans) et Ernest Cauby (22 ans) fauchés sur le champ de bataille tandis qu'Antonin Lannes, blessé au combat, s'éteint à 32 ans dans un hôpital militaire de Toul.

Dans le même temps, tentant de se contourner par le nord-ouest, les deux armées atteignent finalement les plages flamandes, étirant le front jusqu'à la mer du Nord. La bataille d'Ypres qui fait rage en octobre et novembre stoppe l'avance allemande, mais elle coûte cher. Sur cette plaine belge gisent parmi leurs camarades venus de toutes les provinces françaises le sergent Jean Bonnefous (23 ans), Auguste Guillauma (22 ans), Camille Franceries (31 ans) et Emile Barbance (32 ans). Le caporal Jules Brousset (26 ans) y sera tué à son tour le 6 décembre. Plus au sud, dans le Pas-de-Calais, c'est la France qui lance en vain une nouvelle offensive ; elle coûte la vie de Blaise Castagné (29 ans). Et là tomberont aussi Elie Delbreil (28 ans) et Jean-Pierre Chanuc (27 ans) dans les derniers jours de décembre.

Face à l'impossibilité de prendre le dessus sur l'adversaire, les armées s'enterrent au cours de l'automne dans des tranchées qui courent rapidement sur 700 kilomètres de front, de la mer du Nord à la frontière suisse. Mais l'état-major français ne renonce pas à sa tactique offensive pour percer les lignes allemandes : c'est la bataille de Champagne de l'hiver 14-15 et c'est encore un échec. Parmi les victimes se trouvaient Joseph Mandou mort à 22 ans, puis Adrien Ficat quelques jours avant son vingt-septième anniversaire. Peu avant, dans cet automne pluvieux, dans la boue des premières tranchées, Achille Bozouls, incorporé à 36 ans dans un régiment de la territoriale, tombait malade et mourait le 2 décembre dans un hôpital militaire de Châlons-sur-Marne.

Lorsque s'achève l'année 1914, la France compte déjà près de 300000 morts et 600000 blessés. Notre commune, elle, a déjà perdu 19 de ses enfants. Ces cinq mois auront été les plus meurtriers de toute la guerre.

Vie associative

Notre commune s'anime toute l'année grâce à de **nombreuses manifestations** originales et variées. **Nos associations** proposent à chacun d'entre nous de multiples activités, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou sociales. Les différentes actions menées nous permettent aussi de nous retrouver régulièrement autour de projets festifs. Il s'agit toujours de moments de convivialité, de partage et de détente. Il est évident que rien de tout cela ne pourrait exister sans la motivation de ses bénévoles.

Aujourd'hui, le problème majeur de toutes nos associations est le **manque de bénévoles**. La solution ne pourra venir que de volontaires qui souhaitent s'impliquer pour leur commune et le vivre ensemble. Pour cela, que vous soyez petits ou grands, n'hésitez pas à les rejoindre, vous trouverez certainement celle qui convient à vos attentes.

Toutes les associations, sans distinction, reçoivent le **soutien indéfectible de la municipalité**, dans la mise en œuvre matérielle ou pratique de leurs projets. Elles bénéficient des nombreuses structures qui sont mises à leur disposition. Entretenir ce patrimoine représente un effort considérable pour la collectivité. Le dernier en date est la réfection de la **salle de réunion du Foyer de Lunel qui redevient un lieu ouvert aux associations locales**. Cet effort est nécessaire ; il en va du bien être et de la qualité de vie de nos concitoyens.

L'espace des associations

Les propos tenus dans cet espace
n'engagent que les associations



En ce début de printemps, **l'association LA.T.A. (LAfrançaise Tourisme Animation)** est déjà à pied d'œuvre. Malgré le temps maussade, elle a organisé le vide grenier de printemps le dimanche 19 avril. Depuis le mois de novembre, ses membres se réunissent une fois par mois pour préparer la Nuit

Blanche qui aura lieu cette année le **vendredi 17 juillet**. Cette manifestation est le fruit d'un important travail de concertation et d'organisation qui se déroule sur l'année entière : il faut choisir les spectacles avec Sebastian, directeur artistique, inscrire les exposants et les marchands et préparer le dossier sécurité, prévoir la communication, l'accueil du public, rencontrer les commerçants du village pour fédérer les énergies autour de cette soirée emblématique de l'été lafrançaisain. Dans le même temps, l'association organise la Foire Bio, prévue le **dimanche 02 août**. Il s'agit là aussi de tout planifier : des exposants aux conférences, du coin enfants au coin repas,

du marché gourmand aux ateliers et à la communication. LA.T.A. soutient également « Le Four à Pattes », projet mené par une petite équipe qui balance le four à bois et à roues dans les marchés et les manifestations du territoire afin de créer une dynamique de convivialité.

Le nouveau bureau est composé d'Emmanuelle Antich, présidente, Yvette Détroit, vice-présidente, Florence Delbreil, trésorière, Nathalie BouZeid, vice trésorière et Anne Bénaïche, secrétaire. LA.T.A. s'appuie sur une dizaine de membres actifs, bénévoles ne comptant ni leur temps ni leur énergie.

Si vous avez envie de vous investir dans la vie de la commune, pour l'une ou l'autre des manifestations organisées par l'association, vous pouvez nous contacter à l'adresse lata82130@gmail.com pour être informé des dates des prochaines réunions.



Informations diverses

Petit rappel de la réglementation aux jardiniers et aux possesseurs de piscine.

La tonte des pelouses fait partie des incontournables du week end, mais attention, pas durant tout le week end, ou à tout heure de la journée ; voici un petit rappel de la réglementation.

Un arrêté préfectoral du 21/06/2004 portant réglementation des bruits de voisinage est en vigueur dans le département de Tarn et Garonne. Il stipule dans son article 15 : « Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures

-les dimanches et jours fériés, de 10 à 12heures. »

Par ailleurs, l'article 16 du même arrêté précise: « Les propriétaires ou possesseurs de **piscine** sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations **ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.** »

Les services de police et de gendarmerie et le maire de la commune sont chargés de l'application de cet arrêté.



BON A SAVOIR!

La commune de Lafrançaise a fait l'acquisition en mai 2014 d'un chapiteau de 5m X 8m. Cette installation sert pendant le mois de juin aux écoles dans le cadre de cours de natation donnés aux enfants à la Vallée des loisirs.

En dehors de cette période, les Lafrançaisains, les habitants de la Communauté de communes et ceux des communes limitrophes ont la possibilité de le louer. La structure est montée et démontée par les agents des services techniques de la mairie.

Vous trouverez ci-après les tarifs de location, une caution de 400€ étant demandée à chaque location et restituée après démontage et contrôle du chapiteau.

	1 jour semaine	2 jours semaine	3 jours semaine	Jours supplémentaires	Week end
Habitants Lafrançaise	150,00 €	240,00 €	300,00 €	0,00 €	240,00 €
Com Com Sud Quercy + communes limitrophes	200,00 €	300,00 €	370,00 €	40,00 €	300,00 €



Cette année encore a eu lieu en mars et avril le « lâcher de truites » dans le lac de Lafrançaise, avant l'ouverture générale de la pêche le 1er mai. L'opération, pilotée par Jean Bozzato, a rencontré un franc succès et participe pleinement de la valorisation de notre **Vallée des loisirs**. Nous le remercions à nouveau pour son implication dans la vie de notre commune.

Bienvenue aux nouveaux Lafrançaisains!

Vous venez de vous installer sur la commune de Lafrançaise. Nous vous invitons à un moment de convivialité pour nous rencontrer et pour vous souhaiter la bienvenue à l'occasion du Forum des Associations, **le 13 septembre à 11h30 à la salle des fêtes**. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Espace d'expression du groupe minoritaire

N.B. : les propos tenus dans cet espace n'engagent que le groupe minoritaire

Le conseil municipal du 13 avril, a vu siéger pour la première fois depuis les élections la nouvelle conseillère départementale, Colette Jalaise. Mais contrairement à l'esprit républicain, pas un mot d'accueil pour celle qui, même si l'on ne partage pas ses idées, représente le nouveau canton à l'assemblée départementale. Elle sera aussi un peu l'image de Lafrançaise au sein de cette entité territoriale démesurée et incohérente, que nous supporterons quelques années, peu nombreuses je l'espère.

Nous avons au cours de ce conseil tenté de nous opposer à une augmentation de la fiscalité totalement injustifiée alors que quelques économies mineures permettaient de l'éviter.

Nous avons aussi voté contre l'acquisition d'un terrain situé au Rival, appartenant à Hervé Sabatié, pour 66 000 € ainsi que l'acquisition d'un autre terrain pour 155 000 €, destiné au départ pour une salle des fêtes puis au cours du débat pour un lotissement. Ensuite l'annonce de travaux à hauteur de 500 000 € pour l'aménagement de la mairie ne nous semble pas une priorité pour le service aux citoyens. Par contre aucune proposition pour les 7000 m2 de locaux commerciaux et industriels vides.

Des dépenses majorées et des recettes minorées (les chiffres sont implacables) c'est au final une fiscalité qui augmente, contrairement aux années 2008 à 2013 où les taux communaux n'ont pas augmenté et ont même baissé en 2010 sans pour autant freiner la création d'équipements structurants de haut niveau au service direct des citoyens.

Patrick Soulhac, Denis Calvet, Monique Lasvènes, Edmond Lebot.

Etat-civil

Naissances

GUILLOU Enzo, 10 septembre 2014

PLACE, Maiwenn, 1 octobre 2014

BACH Angélie, 4 octobre 2014

LONGUET Nathan, 23 octobre 2014

CABARET Enola, 1 novembre 2014

VAINIPO Rose, 21 janvier 2015

BEC Charlie, 29 janvier 2015

GOUREAU Alexis, 3 avril 2015

Mariages

ROUQUETTE Alexandra et FALIPOU Olivier, 15 novembre 2014

DELORME Josette et PUICHAFFRAY Patrick, 4 avril 2015

Décès

COMBEDAZOU Isaure, veuve LANGEVIN, 14 juillet 2014

MAUGET Robert, 5 octobre 2014

CHILIE Simone, épouse MAUGET, 5 octobre 2014

PICCHIO Gea, veuve DE RUIJTER, 22 octobre 2014

BROUSSET Armand, 8 novembre 2014

LANDES Noël, 8 novembre 2014

TASTE Lucie, veuve RINALDI, 10 novembre 2014

SACCON Terzo, 9 novembre 2014

FAUCHE Jean-Pierre, 17 novembre 2014

BYL Jacqueline, 6 décembre 2014

GALLUZZO Christiane, veuve BARTOLO, 18 décembre 2014

GARCIA Maria, veuve REYNIS, 16 février 2015

SCHOLTES Marcel, 22 février 2015

FERRIE Olga, veuve SICARD, 9 mars 2015

KARST Jean-Marie, 11 mars 2015

WILMOTTE Jules, 11 mars 2015

GERVAIS Josette, 29 mars 2015

Calendrier de la commune

22 mai : réunion Plan Communal de Sauvegarde (20h30), Maison d'animation
26 mai : conseil de citoyens à Lunel (foyer, 20h30)
27 mai : conseil de citoyens à Saint-Maurice (foyer, 20h30)
28 mai : conseil de citoyens à Lafrançaise (Maison d'animation, 20h30)
31 mai : fête de l'Intercommunalité et fête de l'âne à Puycornet
20 et 21 juin : Journées du patrimoine de pays et des moulins

28 juin : Festival de la voix, 10h00, place de la Promenade
28 juin : Festival de la voix, 14h30, Vallée des loisirs
07 juillet : Soirée piscine, Vallée des loisirs
14 juillet : fête nationale
21 juillet : Soirée piscine, Vallée des loisirs
04 août : Soirée piscine, Vallée des loisirs
13 septembre : Forum des associations, salle des fêtes, avec accueil des nouveaux arrivants
19 et 20 septembre : Journées européennes du patrimoine

Dates des manifestations associatives

Juin

07 : Vide grenier, salle des fêtes, FCPE collègue
07 : football diversifié, SCL
12 : Fête de la gym, salle 20X30, Judo gym Lafrançaise
21 : Marché d'été « Fleurs et Saveurs », Association CANAL
20 : Ball-trap, Vallée des loisirs, Association des chasseurs
21 : Fête de la musique, spectacle de danse 18h00, place de la Promenade, Association Nanabsolue
21 : Finale départementale volley-ball UFOLEP, gymnase, Sud Quercy Lafrançaise Omnisports
22 : football diversifié, SCL
26 : Kermesse des écoles 16h30, Parents d'élèves F. Dolto et J.B. Ver Lafrançaise
26 : Kermesse de l'école 18h30, Parent d'élèves J. Baylet Lunel
26 : Feu de la Saint Jean, Comité des fêtes de Saint-Maurice
27 et 28 : Fête du LAM, médiathèque, Lafrançaise Arts et Musique
28 : Kermesse de l'école, Parents d'élèves Sainte-Marie
30 : Spectacle de fin d'année, salle des fêtes, écoles F. Dolto et J.B. Ver

Juillet

05 : Concert choral, 16h00 chapelle de Lapeyrouse, Association Lafrançaise Cantate
10 : Pique-nique, rue Mary Lafon, Association CANAL
11 : Concours de pétanque, 14h30 saint Maurice, Union Bouliste de saint Maurice
13 : Concours de pétanque semi nocturne, 19h30 Plateau de l'église, Club Bouliste Lafrançaise

17 : Nuit blanche à Lafrançaise, soirée Spectacles de Rues, Lafrançaise Tourisme et Animation
11 : Concours de pétanque semi nocturne, 19h30 Saint-Maurice, Union Bouliste de Saint-Maurice
18 : Concert, Association TMD
25 : Concours de pétanque *Les 12h*, Plateau de l'église, Club Bouliste Lafrançaise

Août

02 : Foire Bio à Lafrançaise, Lafrançaise Tourisme et Animation
06 : Ciné en plein air *Le chocolat* 21h00, place de la Promenade, Embarcadères du Pays montalbanais
14 : Pique-nique, place de la Promenade, Association CANAL
21, 22, 23 et 24 : Fête locale de Lunel, Comité des fêtes de Lunel
21, 22 et 23 : Concours amical de pétanque 15h00, Lunel, Comité des fêtes de Lunel
22 : Concours cycliste UFOLEP 13h30, Lunel

Septembre

04, 05 et 06 : Fête locale de Lafrançaise, Comité des fêtes de Lafrançaise
04, 05 et 06 : Concours de pétanque 14h00, Plateau de l'église, Club Bouliste Lafrançaise
06 : Comice Agricole, salle des fêtes
20 : Concert, chapelle de Lapeyrouse, dans le cadre du Festival des châteaux chantants
26, 27 et 28 : Fête locale de Saint-Maurice, Comité des fêtes de Saint-Maurice
27 : Vide grenier, Lunel, Association de sauvegarde du patrimoine de Lunel



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce bulletin municipal et vos suggestions pour les prochains.